

Numéro Jubilaire

Juin 1915

REVUE DU T.-O.

ET DE LA

TERRE-SAINTE



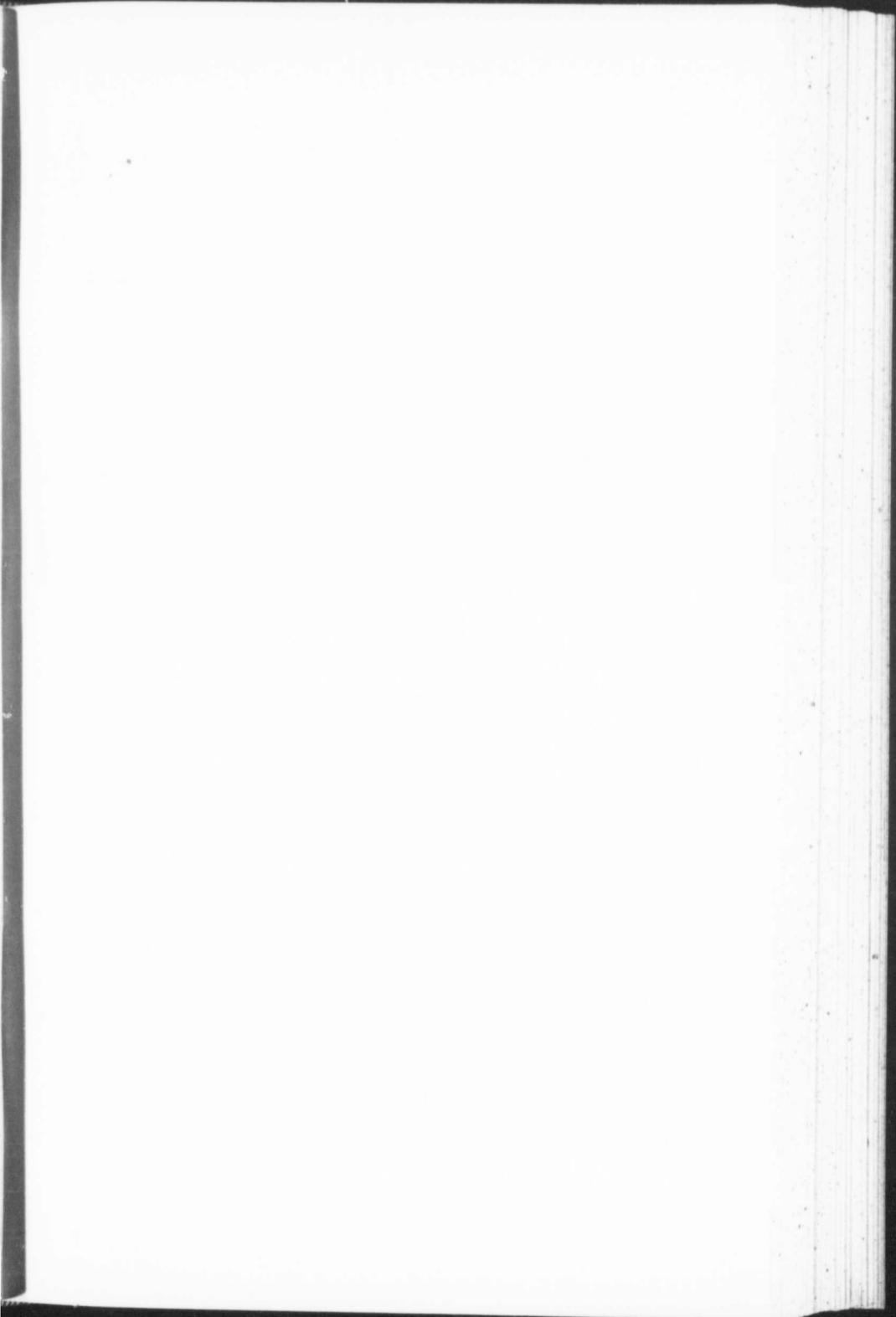
LES FRANCISCAINS DU CANADA

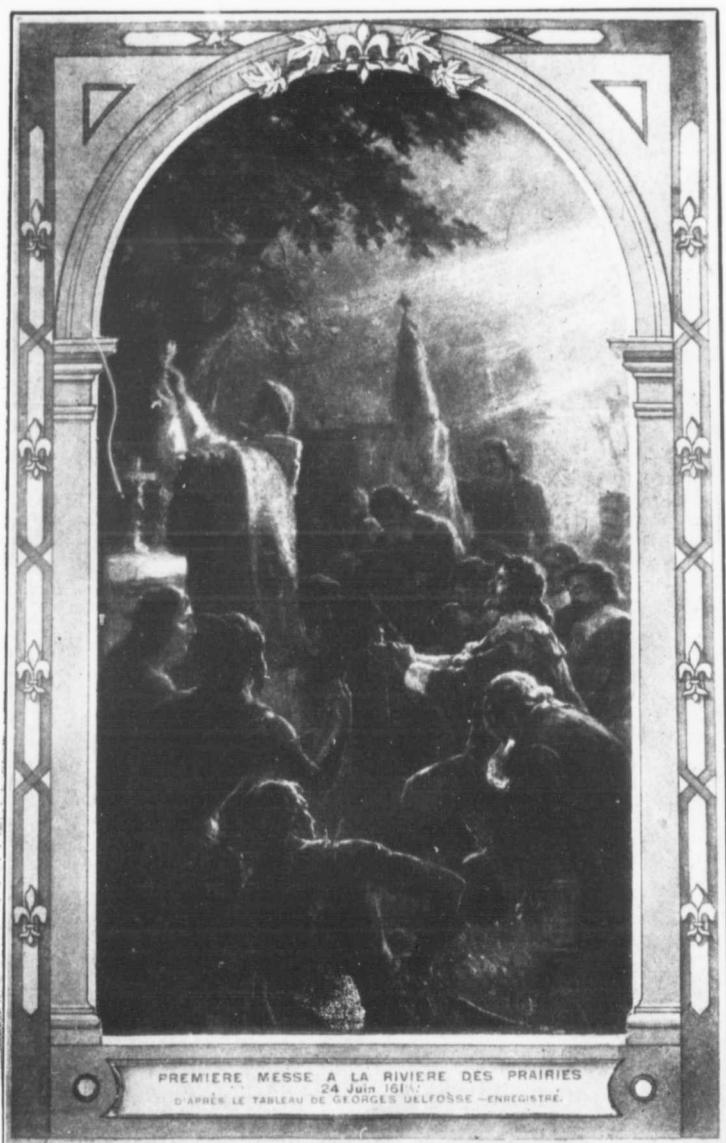
964 RUE DORCHESTER OUEST

MONTREAL

SOMMAIRE DE JUIN 1915

Dédicace.....	261
1615 : La Première messe.....	263
1915 : Rêve ou réalité.....	268
Le retour.....	272
L'installation à la rue Dorchester.....	279
Le Tiers-Ordre au Canada.....	282
Le Troisième Centenaire de l'établissement de la foi au Canada....	299





*Par autorisation expresse
de l'auteur.*

1615

D. O. M.
A L'OCCASION
DU
TROISIÈME CENTENAIRE
DE LA PREMIÈRE MESSE
CÉLÉBRÉE
SUR L'ILE DE MONTRÉAL
LE 24 JUIN 1615
PAR L'UN DE SES FILS
ET
DU XXV^e ANNIVERSAIRE
DU RETOUR AU CANADA
DES RELIGIEUX DU PREMIER ORDRE
ET DE
LA MESSE DE NOUVEAU CÉLÉBRÉE PAR EUX
SUR L'ILE OU LES RAPPELAIENT
DE GLORIEUX SOUVENIRS
LE 24 JUIN 1890
LA TRIPLE FAMILLE FRANCISCAINE
OFFRE A DIEU PUISSANT ET BON
AU CHRIST JÉSUS NOTRE-SEIGNEUR
PAR LES MAINS
DE LA VIERGE MARIE SON IMMACULÉE PATRONNE
DE SAINT JOSEPH SON PROTECTEUR
DE SAINT JEAN-BAPTISTE
ET DE SON SÉRAPHIQUE PATRIARCHE
L'HUMBLE HOMMAGE
DE SA GRATITUDE ET DE SON AMOUR

a. p. r. m.

1777

THE

OF

BY

IN

AND

FOR

1777

MONTREAL

JUIN

1915



XXXI^e

ANNÉE

No 6

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

1615

La première Messe au Canada

NOTRE intention n'est pas d'aborder la discussion touchant la présence d'aumôniers sur les navires de Jacques Cartier au cours de ses voyages pour la découverte du Canada, ni de décider dans quel sens Cartier entend le mot messe dans ses récits.

Ce sont là des questions historiques, intéressantes sans doute, mais qui n'ont pas, au point de vue de notre Histoire nationale, l'importance de celles-ci : "Quel fut le premier prêtre, qui, depuis la naissance de la race canadienne-française, en 1608, apporta à cette race le premier message divin ? Quels furent les premiers apôtres du Canada-Français ? Quels fut le premier missionnaire qui édifia le premier temple au vrai Dieu sur la rive laurentienne; qui, le premier, depuis

l'établissement de la colonie française, immola sur l'autel eucharistique la divine Victime ?" Voilà d'importantes questions qui se rapportent directement à l'origine et au développement de l'œuvre entreprise par Champlain au Canada. Répondre à ces questions c'est écrire quelques-unes des plus belles pages de l'histoire des Canadiens-Français.

Au jour même où naquit la Nouvelle-France, en 1608, il n'y eut pas sur les bords du Saint-Laurent, comme au baptême de la France à Reims, de Saint Rémi pour consacrer aussitôt à Dieu le peuple nouveau-né ; il n'y eut même pas un simple prêtre pour le bénir.

On se tromperait pourtant étrangement si, pour expliquer ce fait, on accusait Champlain de négligence à ce sujet. En établissant sa colonie, le brave Français avait eu en vue de conquérir des peuples à son Dieu autant qu'un pays à son roi. "A quoi j'ai travaillé continuellement, écrit-il, sans pouvoir avancer que fort peu dans mes desseins, pour n'avoir pas été assisté comme il eût été nécessaire à une telle entreprise."

Enfin, en 1614, Champlain vit aboutir ses démarches pour donner des missionnaires au Canada. L'année suivante, au mois de mai, les Récollets entraient dans le Saint-Laurent et, aux premiers jours de juin, Québec recevait ses premiers desservants. L'Eglise prenait possession du Canada et allait désormais féconder l'œuvre de civilisation commencée par la France.

Nos premiers missionnaires avaient d'abord mis pied à terre à Tadoussac ; les gros navires ne montaient pas plus haut. On se rendait à Québec en chaloupe. A mesure que les embarcations étaient prêtes pour transporter la cargaison et les passagers, on déchargea le Saint-Etienne. Il est à supposer que les effets, destinés à la chapelle qui allait être érigée sans retard, n'arrivèrent pas des premiers à Québec ; peut-être aussi les Récollets voulurent-ils attendre que la chapelle fut construite, ce qui fut fait dans une vingtaine de jours, pour célébrer la sainte messe ; toujours est-il que le saint sacrifice ne fut pas offert à Québec avant le 25 juin 1615.

Ce jour-là, dans la petite église, la première du lieu, le Père Jean Dolbeau célébra, en présence des Français de l' "Habitation", la première messe dite à Québec, car, écrit Champlain, "n'y avait-il jamais été de prêtre en ce côté-là." (1)

Cette messe du Père Dolbeau n'est pourtant pas la première dite par les Récollets sur la terre canadienne. Le Père Le Caron, sans arrêter pour ainsi dire à Québec, avait continué sa course jusqu'au Sault-Saint-Louis pour y rencontrer les Hurons. Il y arriva dans la deuxième semaine de juin, avec des commerçants de fourrures, entra en contact avec les Hurons et parvint à réaliser un de ses plus vifs désirs : suivre ces Sauvages dans leur pays pour étudier leur langue et les évangéliser.

Certains de pouvoir monter jusqu'aux grands lacs, Le Caron repartit pour Québec afin de revoir ses confrères et se munir de ce qui lui était nécessaire pour le long voyage qu'il allait entreprendre, notamment d'un autel portatif avec tous ses accessoires pour célébrer la messe. Il rencontra, au confluent du Saint-Laurent et de la Rivière des Prairies, Champlain et le Père Jamet qui allaient eux aussi au Sault-Saint-Louis, et leur communiqua son projet. Champlain lui représenta les grands périls d'un voyage chez les Hurons. Mais Le Caron dissipa les inquiétudes du brave marin qui admira le zèle ardent du Récollet.

Celui-ci continua sa route vers Québec où il arriva le 20 juin. Ayant fait ses préparatifs et pris congé du Père Dolbeau et du Frère Duplessis, il repartit en canot pour aller rejoindre les Hurons.

A l'entrée de la rivière des Prairies, il rencontra de nouveau Champlain et le Père Jamet qui redescendaient à Québec. Cette rencontre ne put avoir lieu que le vingt-trois juin dans l'après-midi ou vers le soir de ce même jour. Arrivé en effet à Québec le vingt juin, ainsi que le note expressément Champlain, le Père Le Caron ne put pas vraisemblablement

(1) *Œuvres de Champlain*, éd. LAVERDIÈRE, p. 505.

en repartir plus tôt que le lendemain vingt-un et peut-être le vingt-deux au matin ; et il dut faire diligence et avoir de bons canoteurs pour arriver à la Rivière des Prairies dans la journée du vingt-trois.

Puisqu'ils avaient maintenant toutes les choses nécessaires pour la messe, les Pères Jamet et Le Caron, avant de se séparer de nouveau, eurent l'heureuse idée d'attirer sur leurs travaux apostoliques et sur ces contrées infidèles les bénédictions abondantes de Dieu par l'oblation de la divine Victime.

Après une nuit passée sous la tente, ou à la belle étoile, au matin du 24 juin 1615, pour la première fois dans l'île de Montréal, pour la première fois aussi au Canada depuis la fondation de la colonie, sous quelque grand arbre de la rive, sur un autel improvisé et rustique, par les mains d'un fils de François d'Assise, le Christ Sauveur renouvela le sacrifice de la Rédemption universelle.

Scène mystérieuse et sublime, bien faite pour tenter l'habile pinceau d'un peintre. Un artiste canadien l'a reproduite dans la cathédrale de Montréal.

"Selon toutes les apparences," remarque l'abbé Laverdière, (1) le Père Jamet célébra cette messe. Il n'y a pas de doute que le Père Le Caron laissa cet honneur et ce bonheur au Supérieur de la mission du Canada.

Or cette messe, écrit Champlain, "fut chantée sur le bord de la rivière (des Prairies) avec toute dévotion par le Révérend Père Denys et le Père Joseph." (2) Y assistaient Champlain lui-même, Du Pontgravé et quelques autres Français. S'y trouvaient aussi des Sauvages "en admiration, note encore le fondateur de Québec, de voir les cérémonies dont on usait et les ornements qui leur semblaient si beaux, comme chose qu'ils n'avaient jamais vue, car c'étaient les premiers qui y ont célébré la sainte messe." (3)

(1) *Les Franciscains et le Canada*. Vol. 1er. p. 46.

(2) *Œuvres de Champlain*, p. 605.

(3) *Œuvres de Champlain*, p. 504.

C
dite
Qu'
lett
avoi
mièr
vait
à Qu
Il de
au e
les c
mier
25 ju
quelc
messe
la co
ce, e
dut é
assist
sujets
tour à
le Ca
est du
Sault-
sion à
Le
messe
docum
la pren
à Qué
On y l
velle-F
des Pr
non ph

(1) Ar

Cette messe, dans l'île de Montréal, est bien la première dite dans la colonie française du Canada par les Récollets. Qu'on n'objecte pas l'assertion du Père Dolbeau, dans sa lettre du 30 juillet 1615 à un Récollet de France ; il affirme avoir célébré à Québec, le 25 juin, la sainte messe " la première qui ait été dite en ce pays. " Le Père Dolbeau pouvait très bien croire, le 25 juin, en célébrant une première messe à Québec, être le premier à offrir le saint sacrifice en Canada. Il devait être loin de penser que ses confrères eussent célébré au cours de leur voyage. De plus, seul le Père Le Caron avait les ornements nécessaires ; or était-il arrivé déjà au premier but de son voyage, au Sault-Saint-Louis, au matin du 25 juin ? C'est ce dont le Père Dolbeau pouvait douter avec quelque raison. Et enfin il est très possible que le fait d'une messe célébrée à la rivière des Prairies, n'ait pas été porté à la connaissance du Père Dolbeau. A trois siècles de distance, cet événement nous captive ; à l'époque, cette messe dut être une scène impressionnante pour le célébrant et les assistants, mais les jours qui suivirent eurent assez d'autres sujets d'émotions pour faire oublier les premières. A son retour à Québec, le Père Denys Jamet écrivit une relation pour le Cardinal de Joyeuse, Archevêque de Rouen. Ce rapport est du 15 juillet 1615. Le Récollet y parle de son voyage au Sault-Saint-Louis, mais on n'y trouve pas la moindre allusion à la messe célébrée sur l'île de Montréal.

Le témoignage de Champlain prouve clairement qu'une messe fut célébrée à la rivière des Prairies. Nous avons un document encore plus précis établissant sans conteste que la première messe fut dite sur l'île de Montréal et la deuxième à Québec : c'est le *Mémoire des Récollets*, fait par eux en 1637. On y lit : " La première messe qui fut jamais dite en la Nouvelle-France fut célébrée par eux (les Récollets) à la Rivière des Prairies et la seconde à Québec, le 25 juin, auquel lieu non plus, on n'en avait jamais dite. " (1)

(1) Archives de Versailles, fonds H, Récollets.

Aucun document que nous connaissions ne donne la date exacte de la première messe ; elle fut dite à la rivière des Prairies, avant le 25 juin, voilà tout ce qui est certain d'après les documents. Mais nous avons établi précédemment que le Père Le Caron avait dû arriver à la rivière des Prairies seulement et tard dans la journée du 23 juin ; dès lors, et c'est l'opinion suivie en général par ceux qui ont rappelé cet événement, la première messe dite dans la colonie française, au Canada, fut célébrée le 24 juin 1615.

Date remarquable que celle-là. De nos jours, c'est la date de la fête nationale des Canadiens-Français, que les Récollets ont ainsi inauguré par l'acte le plus sublime de notre sainte religion. Il y a dans ce fait, une coïncidence qu'on pourrait appeler providentielle et qui mérite d'être signalée.

FR. ODORIC-M. JOUVE, O. F. M.

1915

Vision ou Rêve



UN matin radieux pénétrait de lumineuse fraîcheur la prairie encadrée de grands arbres, le fleuve rapide, l'horizon merveilleux. Tout avait été exactement prévu, et pas une hésitation, pas une fausse manœuvre ne détourna un instant l'attention religieuse de la foule compacte, massée autour de la scène grandiose.

A l'heure dite, la chaloupe qui portait Champlain, les Récollets, les marins et les traiteurs apparut sur le fleuve, ga-

gnant
bord,
où le
le Sac

Cett
ble la
sistanc
du sac
quelle
catholi
manifes
cœurs,
reconst

D'ail
gée à l
métrop
tion ur
cette re
gnait le
de ce d
vérité,
de 300
assistait

Mais
défilé d

Toute
tel. Et
et décou
la Foi
pression
naient c
leur eût
ciné aux
de son g
son accr

Colons
défricheu

gnant la rive. L'équipage prit terre et les charpentiers du bord, avec une hâte harmonieuse, élevèrent l'autel provisoire où le Récollet Denis Jamet allait offrir pour la première fois le Sacrifice Eucharistique.

Cette messe qui reproduisait avec toute la fidélité possible la messe historique du 24 juin 1615 fut suivie par l'assistance avec une piété qui comprenait, et l'éternelle identité du sacrifice, et la fécondité de cette oblation première à laquelle l'île de Montréal devait l'actuelle richesse de son catholicisme. Le Congrès de 1910, où cette richesse s'était manifestée avec un insurpassable éclat, était dans tous les cœurs, mis en face des humbles débuts par cette saisissante reconstitution.

D'ailleurs une intelligente préparation avait été ménagée à la foule par des articles publiés par les journaux de la métropole où les organisateurs avaient fait ressortir l'intention uniquement et hautement religieuse et patriotique de cette reconstitution. Aussi malgré l'intense émotion qui étreignait les poitrines, rien ne semblait signaler aux acteurs de ce drame sacré la présence de milliers de spectateurs. En vérité, on eût dit que par miracle la terre avait rétrogradé de 300 ans ; et qu'à la messe du passé, redevenue présente, assistait prophétiquement l'avenir réalisé !

Mais l'humble messe s'achève. Et aussitôt commence un défilé d'une étrange puissance d'évocation.

Toute l'histoire du Canada Français s'avance vers l'autel. Et l'art était si grand de cette procession, que debout et découverts, soutenus par le souffle héroïque de la race et la Foi généreuse des ancêtres, les spectateurs avaient l'impression d'appartenir à deux époques ; ou plutôt ils prenaient conscience de l'unité de la vie nationale : comme s'il leur eût été donné de contempler l'arbre gigantesque enraciné aux bords du Saint-Laurent, à la fois dans la débilité de son germe, et dans la splendeur, lourde d'espérances, de son accroissante vitalité.

Colons, soldats, marins, marchands, coureurs des bois, défricheurs de la forêt vierge, défenseurs héroïques du sol

conquis, les chefs de la race et les mères canadiennes, entourés de leurs patriarcales familles ; puis les sociétés religieuses et civiles de la cité florissante ; enfin les héritières du zèle des Jeanne Mance, des Marguerite Bourgeois ; les successeurs des patients et intrépides missionnaires, Sulpiciens, Jésuites, Franciscaïns ; puis le clergé des paroisses, gardien des traditions.

Un murmure de reconnaissance et d'enthousiasme s'élevait de la foule, grandissant, impétueux, incoercible ; et les applaudissements éclatèrent, avec une clameur semblable au mugissement de la mer haute, lorsque d'authentiques familles canadiennes parurent, groupant par centaines les enfants de trois et quatre générations.

Tous à leur tour, arrivés devant l'autel provisoire de Champlain, jetaient d'un geste grave la palme de leur reconnaissance au Dieu qui avait fait d'eux un peuple nombreux, fort et croyant.

Et tout soudain, le défilé s'achevant, l'on s'aperçut que de ces palmes jetées par milliers un arc de triomphe s'était formé comme par enchantement. Et la merveille s'expliquait ainsi : tandis que l'attention des spectateurs restait captivée par le sens profond de la procession, une équipe de charpentiers avait dressé au-dessus de l'autel un immense baldaquin dont les pièces démontables avaient été préalablement déposées derrière le rideau d'arbres qui fermait la scène comme un décor de fond. Dissimulée sous le tertre artificiel où l'on avait érigé l'autel, une charpente solide attendait les diverses parties du baldaquin. Celles-ci furent montées graduellement, symétriquement, on pourrait dire harmonieusement ; et garnies de palmes à mesure que le défilé en grossissait le frémissant trophée. Enfin entre des faisceaux de drapeaux "Carillon-Sacré-Cœur" qui mariaient les couleurs nationales aux couleurs anglaises et françaises, une inscription se déploya :

AU CHRIST-ROI
LE CANADA FRANCAIS
FIDÈLE ET RECONNAISSANT

La f
tion :
la mag
de cha
et la n
Quel
la mess
tenant
d'été, h
pe litu
Tout
ment d
puissant
vibrante
composi
Tout
solitude,
un peup
avaient
dominica
inspirée
duisaient
éclata en

VIVE LE
L'entho
tanément
pouvait
dirigèrent
sance pop
par 12,00
au bord
liturgique
Au Sanct
entendre
sannah de
La mes

La foule retint le cri de son étonnement et de son admiration : Mgr B., le très sympathique archevêque, dans toute la magnificence du Pontifical Romain, entouré d'un cortège de chanoines, de prêtres, de religieux, s'avancait à son tour, et la messe d'action de grâces commença aussitôt.

Quel contraste et quelle intime identité ! Tout à l'heure, la messe matinale, pauvre, hâtive, du premier prêtre ! Maintenant la messe triomphale, dans la pleine clarté d'un soleil d'été, haut déjà vers son zénith, embellie par toute la pompe liturgique.

Tout à l'heure, le silence, à peine traversé par un tintement de clochette. Maintenant les harmonies d'un chœur puissant, rendant avec précision les majestueuses mélodies, vibrantes de gratitude et d'enthousiasme contenu, d'une composition palestrinienne.

Tout à l'heure, quelques étrangers, perdus dans l'immense solitude, adoraient seuls le Dieu Sauveur. Maintenant, tout un peuple ! Et pourtant : ceci était né de cela ! Tous en avaient conscience. C'est ce qu'à l'Évangile le T. R. P. H., dominicain, proclama en termes d'une éloquence visiblement inspirée par la grandeur de la circonstance. Ses accents traduisaient si bien les sentiments de l'immense multitude, qu'elle éclata en acclamations :

VIVE LE CHRIST QUI AIME LES FRANCS !

VIVE LE CHRIST NOTRE ROI ! VIVE LE CANADA FRANÇAIS !

L'enthousiasme débordait : des cantiques naissaient spontanément sur les lèvres. La majesté de l'auguste sacrifice pouvait en être troublée. D'un rapide concert, des prêtres dirigèrent l'incoercible besoin d'expression de la reconnaissance populaire. A l'Élévation, un " O Salutaris " fut chanté par 12,000 voix. Le *Pater* suivit. Comme un chant d'oiseau au bord de la mer, le chœur faisait entendre les antiennes liturgiques. Bien loin de choquer, l'effet était merveilleux. Au *Sanctus* surtout, on pouvait croire, d'auprès de l'autel, entendre l'éternel Trisagion des Séraphins, porté sur l'Hosannah des élus.

La messe terminée, dans le silence rétabli soudain pour

l'entendre, Mgr B. prit la parole : Toute d'émotion et admirablement soutenue par une voix limpide et chaude, cette parole plana sur la multitude, recueillit les vœux de tous, en forma une gerbe splendide et les offrit à Jésus, Roi immortel des siècles. Il fit le rapprochement, qui s'imposait, de cette messe avec la clôture du Congrès ; et comme alors, de cette même voix ardente qui avait ébranlé les échos du Mont-Royal, il redit, au nom de tous, les prières et les vœux que répétèrent tous les cœurs.

Et tandis qu'entourée de son cortège, Sa Grandeur quittait l'autel, les fanfares des diverses sociétés, silencieuses jusque-là, attaquèrent l'hymne national, repris par 12,000 poitrines frémissantes :

O Canada ! Terre de nos aïeux !

V.-M.

1890

Le Retour

LE rétablissement des Franciscains au Canada date, à proprement parler, du 24 juin 1890, jour où notre couvent de Saint-Joseph, à Montréal, fut béni par Sa Grandeur Mgr Fabre.

Depuis longtemps, notre retour au Canada était ardemment désiré, et par nous et par le peuple canadien, qui se souvenait des anciens Récollets. Ce souvenir des Récollets avait porté la nombreuse et fervente Fraternité du Tiers-Ordre de Montréal à faire des démarches auprès de Mgr Fabre, qui avait tout récemment succédé à Mgr Bourget, pour nous

faire ro
la Frat
Pierre I
1878, li
des enf
dre," c
accueilli
toute sc
cessaires

Forts
torisatio
une dép
Montréal
cédant i
Mgr Fa
l'Ordre,
réal pou
lets.

Cette
rent les y
ce, dite
une voie
dés par
la deman
gustin. I
inattendu
retard fâc
Raphael
avait été
qualité ré
perdre de
regards su
reprendre
la mort du
alors Vica
venait d'é
mières. C

faire rouvrir les portes de sa ville épiscopale. Le Conseil de la Fraternité, conduit par son Directeur, Mr le chanoine Pierre Dufresne, se présenta à Sa Grandeur environ l'année 1878, lui demandant avec instance de permettre le retour des enfants de Saint François, " leurs frères du Premier Ordre," comme ils disaient, au milieu d'eux. Monseigneur accueillit cette démarche avec une joie extrême, lui donna toute son approbation et permit de faire les démarches nécessaires pour la réussite du projet.

Forts de ces encourageantes dispositions et munis de l'autorisation de leur évêque, les tertiaires envoyèrent en France une députation dans le but de ramener les Franciscains à Montréal. Ce fut sans résultat. Cependant, bientôt après, cédant à de nouvelles et plus pressantes sollicitations, Mgr Fabre lui-même s'adressa aux Supérieurs Majeurs de l'Ordre, les priant d'envoyer quelques religieux à Montréal pour y rétablir la vie et le ministère des anciens Récollets.

Cette demande fut reçue avec joie. Les Supérieurs jetèrent les yeux sur la Province de Saint-Louis d'Anjou, en France, dite Province d'Aquitaine, qui était en ce moment dans une voie extraordinaire de prospérité. Deux Pères, recommandés par leur vie exemplaire, furent choisis pour répondre à la demande de Mgr Fabre. C'étaient les Pères Simon et Augustin. Ils étaient sur le point de leur départ, lorsque la mort inattendue du Père Simon, le 9 décembre 1881, causa un retard fâcheux à l'exécution du projet. Cependant, le T. R. Père Raphael Delarbre, Provincial de la Province de Saint-Louis, avait été nommé Définitiveur Général de l'Ordre, et en cette qualité résidait à Rome. Cette nouvelle charge ne lui fit pas perdre de vue la fondation projetée du Canada. Il porta ses regards sur le R. P. Othon Ransan, qu'il jugeait capable de reprendre et mener à bonne fin l'œuvre laissée en suspens par la mort du Père Simon. C'était en 1882. Le Père Othon était alors Vicaire du couvent de Loreto, en Espagne, couvent qui venait d'être restauré par les soins du Père Jean-Marie Ormières. C'est là que s'étaient réfugiés les étudiants en phi-

losophie de Béziers, et plusieurs autres religieux de la Province de Saint-Louis, expulsés par l'application des fameux et tristes décrets de Jules Ferry. Or, le 25 du mois de mars 1882, au moment où le Révérendissime Père Général allait signer l'obédience du R. P. Othon pour le Canada, le télégraphe lui annonçait la mort du Supérieur du couvent de Loreto, le R. P. Jean-Marie ; le Père Othon dut remplacer le regretté défunt. Notre fondation était encore ajournée. Peu à peu, on perdit de vue le Canada, et l'on finit même par ne plus en parler. Ce ne fut que 8 ans plus tard, en 1890, que de nouvelles négociations furent entamées, cette fois avec succès, pour une fondation canadienne régulière. Mais déjà, en 1882, le Canada avait revu la bure franciscaine, et en 1888, le T. R. P. Frédéric s'établissait aux Trois-Rivières en qualité de Commissaire de Terre-Sainte. Les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent l'arrivée du T. R. Père au Canada seront racontées dans un ouvrage actuellement en préparation ; nous devons nous en tenir, en ces quelques pages, au rétablissement des Franciscains à Montréal.

Au Chapitre général de 1889, le T. R. Père Raphael, Définitif général, avait été nommé Procureur général de l'Ordre. Il porta de nouveau son attention sur le Canada ; il espérait, cette fois, que le temps marqué par la Divine Providence était enfin arrivé, où nous pourrions reprendre l'apostolat inauguré au xvii^e siècle par les Récollets. La Province de Saint-Louis avait un nombre suffisant de religieux à consacrer à cette œuvre. Les événements politiques qui se préparaient en France firent hâter les démarches. En 1890 fut votée au Parlement français la funeste loi militaire contre les Séminaristes, et plus encore contre les religieux, astreignant ces derniers à passer trois ans à la caserne, à moins qu'ils ne résidassent hors de l'Europe. Cette loi persécutrice fut la cause directe et efficace de notre retour au Canada. Afin de bénéficier de la clause exemptant du service militaire les jeunes religieux résidant hors de l'Europe, les Supérieurs majeurs décidèrent d'ouvrir un noviciat au Canada pour la Province de Saint-Louis. A la demande du Rme Père

Général
Propaga
écrivit :
au com
ce proje
drait de
ment qu
Père Ra
tait le T
Louis, a
drait de
de sa P
A la fin
Manciet
Dreyer,
nada. I
mai, à b
des plus

Se con
raphique
présenter
voir ses in
aussi grac
toute libe
voudrait.
alla dema
qui le tra
jours qu'i

Comme
mis son v
Joseph, et
nouveau c
cial de l'O
manière p

Par un
calcul et c
par le T. J

Général, Son Eminence le Cardinal Simeoni, Préfet de la Propagande et Protecteur de l'Ordre des Frères Mineurs, écrivit à Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, au commencement de l'année 1890, pour lui recommander ce projet. Mgr Fabre répondit qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour faciliter aux Pères Franciscains l'établissement qu'ils désiraient faire à Montréal. De son côté, le T. R. Père Raphaël, au cours du mois de mars de cette année, mettait le T. R. Père Othon, Provincial de la Province de Saint-Louis, au courant des démarches en cours, et lui recommandait de se tenir prêt à exécuter, au premier avis, les ordres de sa Paternité révérendissime. Ceux-ci ne tardèrent pas. A la fin d'avril 1890. le T. R. Othon prêchait une mission à Manciet, diocèse d'Auch, avec le R. P. Colomban-Marie Dreyer, lorsqu'il reçut du Rme Père l'obédience pour le Canada. Le T. R. Père Othon s'embarqua à Liverpool, le 13 mai, à bord du *Circassian*, et le 29 mai, après une traversée des plus pénibles, il débarquait à Montréal.

Se conformant, en vrai Frère Mineur, au conseil de son Séraphique Père, il se rendit tout de suite à l'Archevêché, pour présenter ses hommages à Sa Grandeur Mgr Fabre, et recevoir ses instructions et ses avis. L'accueil de Sa Grandeur fut aussi gracieux que bienveillant ; Mgr Fabre laissa au T. R. Père toute liberté de choisir, pour la fondation, l'emplacement qu'il voudrait. Selon le conseil de Mgr l'Archevêque, le T. R. Père alla demander l'hospitalité aux Messieurs de Saint-Sulpice, qui le traitèrent avec beaucoup de bonté durant les 8 ou 10 jours qu'il passa au milieu d'eux.

Comme dès avant son départ le T. R. Père Othon avait mis son voyage et son entreprise sous la sauvegarde de Saint Joseph, et lui avait promis de le donner comme titulaire au nouveau couvent, il devint manifeste que le "Protecteur spécial de l'Ordre séraphique" voulait, à son tour, montrer d'une manière palpable combien cette confiance lui était agréable.

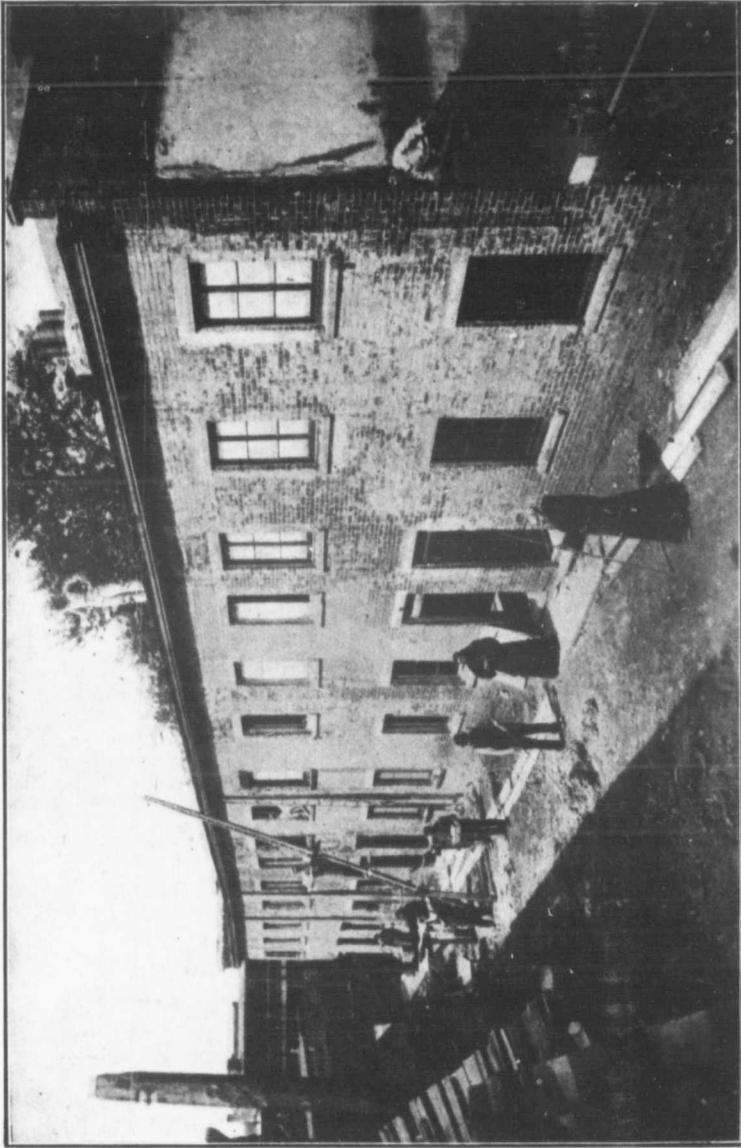
Par un concours de circonstances indépendantes de tout calcul et de toute préméditation, la première messe célébrée par le T. R. P. Othon, à Montréal, le fut dans une chapelle

dédiée à Saint Joseph. C'était à l'Hospice Saint-Joseph, dirigée par les Sœurs Grises, rue de la Cathédrale. Aussi alla-t-il dans la suite, chaque jour, recommander sa fondation au glorieux Patriarche, dans cette même chapelle. Finalement, après diverses démarches infructueuses, ce fut à l'ombre et sur le terrain d'une église dédiée à Saint Joseph qu'il trouva l'idéal qu'il avait rêvé pour sa fondation.

Un jour, les Messieurs de Saint Sulpice conduisirent le T. R. Père Othon à leur maison de campagne, rue Sherbrooke, à côté du Séminaire. Là le T. R. Père fit la rencontre de M. l'abbé Leclerc, curé de la paroisse Saint-Joseph, avec lequel il eut un échange de vues au sujet de la fondation. Dès le lendemain, Mr Leclerc vint trouver le P. Othon et l'invita à venir se rendre compte par lui-même d'un local qu'il offrit de lui donner en location près de sa propre église. En voyant cet emplacement, le P. Othon fut enchanté, d'abord à cause des conditions auxquelles il lui était cédé, ensuite à cause de son apparence humble et pauvre. Les conditions, ou plutôt la seule condition était qu'un Père irait tous les samedis, dans l'après-midi, la veille des grandes fêtes, et à l'occasion des grands concours, entendre les confessions dans l'église de Saint-Joseph.

Dès que l'entente fut conclue, le T. R. Père envoya leur obédience aux religieux qu'il destinait à cette fondation. De son côté, il emménagea du mieux qu'il put notre futur couvent. Il se fit pour la circonstance arpenteur, architecte, ingénieur, menuisier, peintre, manoeuvre, journalier, etc. Le public était édifié et touché de voir un Provincial se livrer à des ouvrages si communs. Les tertiaires furent admirables. A peine l'arrivée du Père Othon connue, ils s'empressèrent autour de lui, comme ils auraient fait autour de Saint François lui-même, lui prodiguant les marques d'estime et de vénération. Ils ne s'en tiennent pas là. Les uns se font, à son exemple et sous sa direction, menuisiers, plâtriers, peintres, manoeuvres ; d'autres achètent les matériaux nécessaires aux réparations. En quelques jours la maison est transformée. A voir l'empressement de ces bons tertiaires, le T. R. Père Othon se croyait





R. P. JEAN-BAPTISTE, R. P. XAVIER
LE " BETHLÉEM " DE LA RUE RICHMOND

tran
trav
dral
Tort
La
par
après
Dieu
couv
périe

L
bouch
munat

...
imposs
provis
vreté,
en trou
" Ce
primer
lequel
dans ce
tention
pénibles
qui ava
leste.

transporté à ces époques du Moyen-âge, où des villes entières travaillaient à la construction de leurs magnifiques cathédrales. Il aimait à appeler cette place un "nouveau Rivo Torto," un "vrai paradis séraphique."

La bénédiction du Couvent et de la petite chapelle fut faite par Mgr Fabre, le 24 juin de cette même année 1890. Peu après, le T. R. Père Othon retourna en France, bénissant Dieu de l'heureux succès de son voyage, et laissant au petit couvent de Saint-Joseph le R. P. Jean-Baptiste comme supérieur.

Le Couvent de la rue Dorchester

NOUS venons d'entendre raconter l'édifiante l'histoire du retour des Franciscains au Canada, et de leur installation provisoire dans le "Bethléem" de la rue Richmond. Ecoutons maintenant de la bouche d'un témoin oculaire, le récit de la translation de la communauté sur le terrain où devait s'établir le couvent définitif :

... "Deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'il était devenu impossible de demeurer plus longtemps dans l'installation provisoire. Malgré tous les charmes que lui donnait la Pauvreté, le local était trop exigü ; il fallait de toute nécessité en trouver un autre.

"Ce fut aussi le moment choisi par la Providence pour imprimer à la fondation franciscaine le sceau de la Croix, sans lequel nulle œuvre n'est prospère. Comme il arrive toujours dans ces épreuves providentielles, les difficultés venaient d'intentions droites et de cœurs sincères ; aussi furent-elles plus pénibles que longues. Les malentendus se dissipèrent et ce qui avait semblé devoir causer la ruine suscita le secours céleste. Deux personnes charitables furent touchées de tout ce

qui se disait et s'écrivait, par l'organe des feuilles publiques, contre les enfants de Saint François. Bien qu'elles ne connussent pas encore ces religieux, elles s'offrirent à leur donner une assistance qui ne pouvait pas être plus opportune.

"C'étaient Madame C. Tiffin, dont la famille était déjà connue par les largesses de sa charité, et Madame MacConkey. Elles prirent en grande partie sur elles les charges de l'acquisition du nouveau terrain et des constructions qui devaient y être érigées ; ce nouvel emplacement, acquis après un premier choix qui parut moins convenable aux autorités, était situé au n^o 1222 de la rue Dorchester (aujourd'hui 964 ouest). L'ancien couvent, 304 rue Richmond, a été depuis complètement détruit.

"La translation fut faite, en mai 1892, par le T. R. Père Pierre-Baptiste, successeur du T. R. Père Othon, comme ministre Provincial ; il était venu au Canada pour cette circonstance. Une maison particulière, déjà construite sur le terrain ne pouvait être qu'un abri provisoire ; dès le printemps de 1893 on commençait la construction d'une aile du couvent actuel et du soubassement de l'Eglise conventuelle sous le vocable de Saint François d'Assise, les églises dédiées à Saint Joseph étant déjà assez nombreuses à Montréal. Mgr l'Archevêque en bénit la première pierre le 24 JUIN, dans l'après-midi. Le sermon français fut donné par le regretté M. Marre, P. S. S., qui fit allusion à la situation de la nouvelle église, au milieu d'un centre protestant. De la pierre de l'autel qui devait bientôt couronner la pierre de l'angle, jaillirait pour ces âmes égarées une source de foi et d'espérance.

L'allocution anglaise fut prononcée par M. l'abbé J.-E. Donnelly, curé de la paroisse Saint-Antoine. L'orateur fit une gracieuse allusion à la situation de son église paroissiale par rapport à celle dont on venait de bénir la première pierre. Le Père Séraphique allait voir son temple s'élever auprès de celui de son illustre fils ; et Saint Antoine serait heureux de contempler, au-dessus de lui, l'église de son Bienheureux Père.

Le 19 mars, jour de la fête de Saint Joseph, qui l'année (suivante) 1894, tombait le Lundi Saint, Mgr Fabre bénissait le

not
lequ
la s
qui
ains
Q
breu
" M
oign
D
meau
de S
Calv
Synd
tion
la pe
tous.
qui p
qu'il
En
l'églis
par S
enfant
Là
l'églis
GLOIR

" CE
c'est d'
C'est en
C'est, en
est le fo
tien seu
lois, lor
" Mes
l'observa

nouveau soubassement et consacrait le modeste autel sur lequel lui-même célébrait la première messe. Les offices de la Semaine Sainte (par une coïncidence toute franciscaine qui devait se renouveler plus tard à Québec), inaugurèrent ainsi l'église conventuelle.

Quelques mois après, toujours le 24 JUIN, une foule nombreuse remplissait le saint lieu, pour assister au baptême de "*Marie-Joseph*," la cloche du couvent, que le même pontife oignait de l'huile sainte.

Deux ans plus tard, le 19 mars 1896, dimanche des Rameaux, la bénédiction de Mgr Fabre érigeait devant l'église de Saint-François, selon la coutume franciscaine, un beau Calvaire, que dans une pensée de foi et de réparation, les Syndics Apostoliques des Pères avaient donné. La dévotion des fidèles et le respect de tous fondent l'assurance que la pensée des donateurs a été parfaitement comprise et de tous. Le Christ béni étend les bras de son amour vers tous ceux qui passent, et nombreux sont les témoignages de vénération qu'il reçoit.

Enfin, le 27 avril 1901, veille du Patronage de Saint Joseph, l'église conventuelle, heureusement achevée, fut consacrée par Son Excellence Mgr Falconio, Délégué Apostolique et enfant de Saint François.

Là s'arrête l'histoire de la fondation ; le couvent complété, l'église consacrée, l'œuvre des fondateurs était terminée :
GLOIRE A DIEU !

" Ce que le Pape recommande, l'objectif qu'il assigne au Tiers-Ordre, c'est d'abord la vie chrétienne, dont la prière est la source et l'aliment. C'est ensuite la soumission aux autorités légitimes, qui est la base de l'Ordre. C'est, enfin, le renoncement chrétien. Or, chez l'individu, le renoncement est le fondement du caractère ; et, dans la société, le renoncement chrétien seul, sous la forme de la charité, peut suppléer à l'insuffisance des lois, lorsqu'elles ne procurent pas la justice.

" Messieurs, ce programme est complet, et, si nous pouvons en assurer l'observance, toutes les difficultés du temps présent seront résolues. "

HELLEPUTTE, *Ministre de Belgique.*

Le Tiers-Ordre au Canada



L'ŒUVRE par excellence du Premier Ordre de Saint François a toujours été la diffusion et la culture du Troisième Ordre. C'est là le champ réservé de son apostolat et le principal levier de son influence dans l'Eglise. Une étude sur le Tiers-Ordre trouve donc tout naturellement sa place dans ces pages consacrées à raviver les glorieux souvenirs du passage des Franciscains sur le sol canadien. Le R. P. Commissaire du Tiers-Ordre a préparé un travail d'ensemble sur l'état actuel de l'Ordre de la Pénitence au Canada. On y verra les meilleures gerbes de l'activité apostolique de nos Pères. Mais il sera bon aussi de nous rappeler les débuts ; aussi nous ferons précéder ce rapport de deux autres études, sur les commencements à Montréal et à Québec. Ces pages ne sont pas inédites ; elles ont déjà paru dans notre *Revue*. L'étude du R. P. Odoric sur "Le Tiers-Ordre à Montréal" est de novembre 1908. L'autre sur "Le Tiers-Ordre à Québec" est extraite d'un sermon prononcé par le T. R. P. Colomban, le 18 novembre 1907, lors du xxve anniversaire de la Fraternité de Saint-Sauveur. Leurs dates témoignent pour leur véracité sans rien enlever de leur spécial intérêt.

Le passé

I. A Montréal

LE Troisième Ordre de Saint François d'Assise a été régulièrement établi à Montréal vers la fin du dix-septième siècle par les Religieux du Premier Ordre connus sous le nom de Récollets ; leur église fut le lieu de réunion des Tertiaires. Après la cession du Canada aux Anglais en 1760, le nouveau gouvernement interdit aux Récollets de se recruter ; aussi disparurent-ils les uns après les autres, et le Tiers-Ordre à Montréal semble avoir eu le même sort.

Sa restauration dans la cité de Maisonneuve a été l'œuvre de Mgr Bourget, puissamment secondé par les Messieurs de Saint-Sulpice. Le premier d'entre eux qui ait travaillé à faire connaître le Tiers-Ordre franciscain à Montréal paraît bien avoir été Mr G. E. Gilbert, prêtre très zélé et Tertiaire lui-même. C'est lui qui donna l'habit du Tiers-Ordre à la première Sœur tertiaire, Mlle Claire Giroux.

Le premier Frère Tertiaire ne fut pourtant pas admis par lui, mais bien par M. le chanoine J. O. Paré, le 4 octobre 1861. Le novice qui prit le nom de Frère Jean-Joseph de la Croix, était un jeune homme de 21 ans, et s'appelait Paul Papin.

L'année suivante, un prêtre de Saint-Sulpice, M. Antoine Giband, clôturant dans l'église des Récollets une neuvaine préparatoire à la fête de Saint François, fit un discours sur les trois Ordres du Séraphique Patriarche. Il s'attacha particulièrement à faire connaître le Tiers-Ordre et apprécier ses avantages. Un de ses auditeurs, touché et éclairé, alla lui demander d'être reçu dans cet Ordre. M. Giband le fit attendre six mois, puis lui donna le saint habit le 16 avril 1863 ; ce novice, Frère François d'Assise était M. François-Xavier Lanthier.

Le 8 décembre précédent, Mgr Bourget avait donné une forte impulsion à la diffusion du Tiers-Ordre en parlant dans un mandement de la canonisation des 26 Martyrs du Japon dont 17 étaient Tertiaires de Saint-François. Le 5 février 1863, le saint évêque établit le Tiers-Ordre dans l'église des Récollets et le 6 mai suivant il y érigea la première Fraternité de Sœurs sous la direction d'un Sulpicien. Mgr Bourget avait à cœur la diffusion du Tiers-Ordre ; aussi dans sa circulaire du 8 décembre 1863, parlant du 5 février, jour fixé par l'Eglise pour la fête des martyrs du Japon, Sa Grandeur disait : " On pourrait profiter de ce jour pour répandre la dévotion à ces saints, Martyrs et pour établir le Tiers-Ordre de Saint-François. " Dans ce but, il communiqua ses pouvoirs à tous les curés pour leurs paroissiens, aux supérieurs et directeurs des Séminaires, Collèges et Communautés et aux Chapelains pour leurs sujets respectifs ; les cha-

noines avaient le même pouvoir dans tout le diocèse pourvu qu'ils fussent eux-mêmes Tertiaires.

M. Lanthier, entrant, de fait, dans les vues de son évêque, travailla à faire des prosélytes. Le premier fut M. Jean-Baptiste Larue qui prit l'habit, le 13 septembre 1863, sous le nom de Frère Jean-Baptiste. Sur ces entrefaites, M. Lanthier apprit que M. Paul Papin était lui aussi Tertiaire ; il l'invita, ainsi qu'une autre recrue, M. Marin Hurtubise à se joindre à eux. M. Papin, novice depuis 1861, fit profession le 4 octobre 1863 ; M. Hurtubise prit l'habit le même jour, avec le nom de Frère Michel des Saints. L'année suivante, furent admis, le 13 juin, M. Arsène Bertrand, Frère Antoine de Padoue ; le 29 juin, MM. Joseph Amable Manseau, Frère François de Sales: Joseph Lanthier, Frère Joseph des Stigmates; Théophile Plante, Frère Alphonse de Liguori; Louis Thibault, Frère Louis (1) ; le 29 novembre, MM. Pierre Lespérance, Frère Pierre de Sienne, et James Nery, Frère Antony. Enfin, le 25 mai et le 15 juin 1865, MM. Jean-Louis Caron et François Lanthier prirent aussi l'habit du Tiers-Ordre sous les noms de Frère Jean-François et Frère Fidèle-François. Tels sont les quatorze Tertiaires qui furent les fondateurs de la Fraternité des Frères.

Sur leur demande, Mgr Bourget les érigea en Fraternité le 13 juin 1866 et les confia à la direction de Mr L. W. Leclair, prêtre de Saint-Sulpice. Les réunions plénières des Frères et des Sœurs et tous les offices publics auraient lieu dans l'église des Récollets, mais l'assemblée mensuelle des Frères, fixée au dernier vendredi du mois, se tiendrait dans la Banque Jacques-Cartier. M. Lanthier y était employé et y avait son logement.

C'est là que dès le début, n'étant encore que quatre, les premiers Tertiaires avaient pris l'habitude de se réunir, le soir, tous les vendredis. Sérieuses et très édifiantes étaient

(1) C'est lui qui fut envoyé par Mgr Bourget à Reims (1875) pour emmener en Canada les fondatrices du Carmel de Montréal.

ces réunions. Devant un crucifix et un reliquaire placé entre deux chandeliers sur le comptoir, ils récitait d'abord le petit office de la Sainte Vierge ; puis le président ou un des Tertiaires adressait quelques paroles d'encouragement et d'édification ; on lisait un chapitre de la Règle du Tiers-Ordre ; on s'exerçait à quelques pratiques de mortification, enfin chacun s'accusait devant les autres de ses manquements à la Règle.

Après l'érection de la Fraternité, ces réunions de surrogation eurent encore lieu. Fait qui vaut la peine d'être cité pour l'édification de tous, chaque Tertiaire se faisait un devoir d'y assister, et dans le cas d'impossibilité, il prenait la peine de faire connaître le motif toujours sérieux de son absence, laquelle était pour lui une vraie mortification. Ah ! c'est qu'ils aimaient leur Ordre, ces Tertiaires, et qu'ils voulaient le faire aimer ; c'est qu'ils voulaient aussi s'édifier mutuellement ; demeurer très unis et travailler plus efficacement à l'édification des autres.

Mais toute œuvre qui participe à celle de la Rédemption doit être marquée de son signe, la Croix. Dieu ménagea à ses fidèles serviteurs des épreuves très pénibles, qui ébranlèrent un moment la petite société. Plusieurs firent naufrage dans cette tempête, mais le plus grand nombre en sortit et plus fort et plus aguerris. Mgr Bourget prit le Tiers-Ordre sous sa protection et en donna la direction, en 1874, à M. le chanoine P. C. Dufresne, qui le dirigea jusqu'à sa mort arrivée en 1881. Alors le successeur de Mgr Bourget, Mgr Fabre, confia le Tiers-Ordre aux RR. PP. Jésuites. La famille franciscaine augmentait en nombre tout en conservant sa ferveur. Aussi l'évêque de Montréal, fit-il l'éloge des Tertiaires dans sa circulaire du 3 septembre 1882, adressée aux prêtres et aux fidèles de son diocèse : " Nous avons au milieu de nous, écrit Mgr Fabre, des Tertiaires de Saint-François qui sont connus de vous tous par l'édification qu'ils répandent autour d'eux et par la bonne odeur de toutes les vertus qu'ils pratiquent au milieu du monde. "

Les RR. PP. Jésuites Martineau, Cazeau, Lory, Turgeon

et Raynel dirigèrent avec succès le Tiers-Ordre jusqu'en 1888. A cette date la Fraternité revint aux Messieurs de Saint-Sulpice jusqu'à l'arrivée, en 1890, des Pères Franciscains, directeurs naturels du Tiers-Ordre. Quatre ans plus tard, sur la demande de Mgr Fabre, la Fraternité des Frères comme celle des Sœurs fut divisée en deux. Les deux nouvelles Fraternités eurent pour lieu de réunion la chapelle de N.-D. des Anges, sous la direction de M. Luche, de Saint-Sulpice, tandis que les deux premières restèrent attachées à l'église des Pères Franciscains. Avant cette division, la Fraternité des Frères comptait, en février 1894, 520 membres tant profès que novices et postulants.

Actuellement (1) Montréal a 5 Fraternités d'hommes : celle de Saint-François d'Assise, établie dans l'église des Pères, avec 623 membres profès ; celle de Saint-Joseph, dans la chapelle de N.-D. des Anges, avec 226 membres ; celle de Saint-Louis Roi, avec 235 membres, érigée dans la chapelle Saint-Antoine ; celle de Saint-Patrick pour les Frères de langue anglaise, avec 151 membres, établie dans l'église des Pères en 1906 ; enfin, celle de la paroisse du Saint-Enfant Jésus, Ville Saint-Louis, avec 48 membres. Les quatre premières Fraternités sont dirigées par les Pères Franciscains.

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.

II. A Québec

L'ORATEUR (le T. R. P. Colombar) débute par quelques mots de l'histoire générale du Tiers-Ordre, qu'on nous permettra de citer, bien que moins directement rapportés au sujet.

“ Le Tiers-Ordre était-il venu au Canada avant l'époque dont nous célébrons en ce moment l'heureux anniversaire ? Il est allé, mes frères, dès le début jusqu'aux extrémités du monde. Avec les Frères Mineurs, il a pénétré dans les em-

(1) Novembre 1908.

pires
aux
de S
Mon
“
cisca
dre
les c
dans
aux
Direc
avait
rent
d'abo
Ville.
œuvr
de la
“ I
dire c
yeux l
lets à
quent
Règle
étaient
“ E
alors
me de
la Fra
cet ha
donnar
entier.
“ Né
conqué
à Qué
“ Il r
se trou
des de

pires de la Chine et du Japon. Avec Vasco de Gama, il a abordé aux Indes, et avec Christophe Colomb, Tertiaire illustre de Saint François, il a mis le pied sur les terres du Nouveau-Monde au premier jour de leur découverte.

“ Au Canada, comment douter que les missionnaires franciscains, premiers apôtres du pays, aient négligé d’y répandre le Tiers-Ordre ? Nous n’avons pas, malheureusement, les documents de cette époque, cependant nous savons que dans les différentes communautés de nos religieux, à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, il s’en trouvait un qui signait : *Directeur du Tiers-Ordre*. Nous savons notamment qu’il y avait à Québec des Tertiaires généreux et dévoués qui fondèrent la chapelle du Tiers-Ordre de leurs propres deniers, d’abord au couvent devenu l’Hôpital Général, puis à la Haute-Ville. Nous savons qu’une des plus illustres bienfaitrices des œuvres canadiennes fut une fervente Tertiaire : Madame de la Peltrie.

“ Et quand je parle du Tiers-Ordre d’alors, je puis vous dire qu’il s’agissait de Tertiaires sérieux ; j’ai eu sous les yeux le règlement de la Fraternité dirigée par les PP. Récollets à Paris : la piété, la sainte communion, les réunions fréquentes, les œuvres de miséricorde ajoutées encore à la Règle elle-même qui alors avait conservé toute sa rigueur, étaient en usage dans ces Fraternités.

“ Et comment le Tiers-Ordre n’aurait-il pas eu d’influence alors que Marie-Thérèse d’Autriche, reine de France, femme de Louis XIV, en faisait partie, était la présidente de la Fraternité et voulait sur son lit de mort être revêtue de cet habit de la Pénitence qu’elle avait porté durant sa vie, donnant ainsi un grand exemple à la Cour et au pays tout entier.

“ Néanmoins le Tiers-Ordre semble avoir disparu avec la conquête anglaise, et il faut venir à l’année 1882 pour voir à Québec renaître la Fraternité.

“ Il n’était pas imposant le groupe qui, le 19 novembre 1881, se trouvait réuni dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes de cette paroisse, pour devenir la Fraternité de Québec.

Déjà cependant, il résumait bien des dévouements. Déjà avaient travaillé à le former en recevant des Tertiaires isolés, bien des prêtres, les Supérieurs des PP. Oblats, de jeunes prêtres qui, à Rome, au centre de la catholicité, avaient appris à connaître et à apprécier le Tiers-Ordre, et parmi eux celui que nous pouvons nommer, l'un des fondateurs du Tiers-Ordre à Québec, et que, en ce moment, nous vénérons comme son protecteur puissant, son membre le plus distingué, en même temps que le Père bien-aimé de ce florissant diocèse.

“ Ces éléments divers, recrutés dans la ville et les environs au nombre d'à peu près une centaine, avaient eu l'année précédente, en 1881 par conséquent, une occasion de se réunir, de se grouper et de préparer leur érection en Fraternité. Un fils de Saint François, simple et pieux, était venu faire une visite au Canada. Il arrivait non seulement de France, non seulement d'Assise, mais encore du lointain Orient où les Lieux-Saints ont pour gardiens séculaires les enfants du Séraphique Père. A le voir venir, on crut que c'était Saint François lui-même; un frisson d'enthousiasme parcourut tout le peuple de cette vieille cité québécoise, à qui l'un de ses anciens Evêques (Mgr de Saint-Vallier) avait expressément recommandé une grande dévotion pour Saint François d'Assise. Au front de cet homme apparaissait comme une triple auréole : celle des anciens missionnaires du pays, celle des fils de Saint François, celle des Pères de Terre-Sainte, il n'en fallait pas tant pour enthousiasmer un peuple toujours ouvert à tous les sentiments généreux.

“ Le Tiers-Ordre en fut honoré et relevé, les membres dispersés purent se réunir, avoir une petite retraite, l'érection canonique fut décidée, les pouvoirs furent donnés par le R. P. Frédéric, l'autorisation accordée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, alors Mgr Taschereau, et les Directeurs de la Fraternité nouvelle en même temps que ses fondateurs étaient les PP. Oblats. C'est Dieu, c'est Marie Immaculée qui les avaient choisis pour cette grande œuvre, ces apôtres que les Frères Mineurs rencontrent sur toutes les plages du monde comme des frères puînés ayant le même

but :
 Réder
 “ Il
 compr
 le diri
 que ce
 qui ra
 de l'O
 “ Qu
 bre, la
 Ordre
 cer et
 n'était
 visite
 réguliè
 de Sai
 par la
 “ Qu
 veilles
 Tertiai
 dont le
 qui y p
 et regr
 et des
 “ L'i
 lement
 faire b
 Déjà p
 Deux c
 “ A
 fond ér
 sous pr
 à un p
 sinon l'
 Tertiair
 tait de
 des, tén

but : *evangelizare pauperibus*, les mêmes armes : la croix du Rédempteur, la même Patronne : Marie Immaculée.

“ Ils étaient faits pour comprendre le Tiers-Ordre, ils le comprirent en réalité, et sous l'action des Pères choisis pour le diriger, des PP. Boutrigale, Cortel, Perron, pour ne nommer que ceux qui ne sont plus, le Tiers-Ordre prit des proportions qui rappelèrent sensiblement la diffusion des premiers temps de l'Ordre dans le monde.

“ Quand j'arrivai au Canada, en 1895, à la fin de septembre, la première œuvre dont il me fut parlé ce fut le Tiers-Ordre de Saint-Sauveur. Le supérieur que je venais remplacer et dont vous avez gardé le souvenir, le R. P. Fulcran, n'était pas à Montréal. Où était-il ? à Québec, occupé à la visite de la Fraternité de Saint-Sauveur, visite qui avait lieu régulièrement à cette époque et englobait le 4 octobre, la fête de Saint François qui fut toujours solennellement célébrée par la Fraternité et par la communauté des Pères eux-mêmes.

“ Quand il revint, il ne pouvait assez nous redire les merveilles dont il avait été témoin, le nombre et la ferveur des Tertiaires qu'il avait vus, la fameuse procession de cette année-là dont le souvenir reste encore gravé dans la mémoire de ceux qui y prirent part, le zèle du R. P. Directeur qui était le bon et regretté P. Perron, la parfaite organisation des zélateurs et des zélatrices, de toute la Fraternité.

“ L'impression produite sur la ville toute entière fut tellement favorable et puissante que le temps sembla venu de faire bénéficier du Tiers-Ordre d'autres parties de Québec. Déjà pour cette multitude, Saint-Sauveur n'était plus central. Deux centres nouveaux semblaient donc destinés à se fonder.

“ A la première annonce de l'événement, ce fut un profond émoi : l'œuvre était si belle, n'allait-on pas la détruire, sous prétexte de mieux faire ? Afin de faciliter le Tiers-Ordre à un plus grand nombre, n'allait-on pas en compromettre, sinon l'existence, du moins la prospérité ? Il en coûtait à ces Tertiaires de se séparer, tellement ils s'aimaient ; il leur coûtait de quitter cette belle chapelle de Notre-Dame de Lourdes, témoin de leur noviciat, des joies et de la ferveur de leur

profession. Il leur en coûtait de se séparer d'un Père si zélé et si dévoué, et il faut l'ajouter, pour ce Père dévoué, organisateur de cette Fraternité modèle, pour lui surtout, c'était une grande épreuve, une des plus grandes de sa vie.

"Ainsi en coûte-t-il toujours aux membres d'une famille élevés sous le même toit, au même foyer, tendrement unis, de se séparer; néanmoins quand l'heure de la Providence a sonné, le père lui-même se lève et il est le premier à donner le signal du départ.

"Ce fut donc d'abord la Fraternité de la Haute-Ville qui fut érigée sous le vocable du Très-Saint-Sacrement, le 2 décembre 1897, puis quelques mois plus tard, la Fraternité de Saint-Roch, et sous la bénédiction de Dieu, la direction habile de prêtres aussi pieux que zélés, et dévoués à Saint François, les jeunes Fraternités ont grandi toujours filialement attachées à la Fraternité-mère; on les a vues se développer et devenir multitude.

"Les pertes naturellement subies par cette Fraternité, qui sacrifiait pour ses filles plus d'un de ses meilleurs Tertiaires, ne tardèrent pas à être réparées, bientôt la diminution ne fut plus sensible et sous la direction des excellents Pères qui suivirent le P. Perron, la Fraternité continua ses admirables traditions de ferveur, d'ordre et de charité. De sorte que maintenant là où l'on comptait le chiffre merveilleux de 1300 Tertiaires (1000 femmes et 300 hommes) il y a maintenant (1) pour les trois Fraternités plus de 3000 Tertiaires.

III. Le présent

LE Révérend Père Commissaire du Tiers-Ordre se fait un plaisir de nous donner pour les Lecteurs de la *Revue du Tiers-Ordre* la traduction française de son rapport officiel latin destiné au Révérendissime Père Pacifique Monza de Vicence, Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs.

(1) Novembre 1907.

Ce
l'état
améric
Nos
bien b
Laure
ront u
au rec
solant
penda
pressai
et tro
est inc
le Cur
niser 1
Voic

Sur l
missair
en son

Je n
à la vé
naire d
des let
afin d'
ainsi p
des PP
le rapp
y a pr
sont fil
nais pa
que le

Il y
b) de ?
Nord-O

Ce rapport nous donne, autant qu'il est possible de l'avoir, l'état exact de nos fraternités du Canada et de la partie franco-américaine des Etats-Unis.

Nos lecteurs y trouveront sujet de se réjouir à voir combien belle est l'armée des Tertiaires sur les bords du Saint-Laurent : mais nos Frères et Sœurs du Tiers-Ordre y puiseront un stimulant pour eux ; ils apprendront là à travailler au recrutement sérieux de nouveaux frères et sœurs. Si consolant soit-il de savoir qu'il y a 56,272 Tertiaires, il faut cependant constater que ce nombre ne répond pas encore aux pressants désirs des Souverains Pontifes. Bien nombreuses, et trop nombreuses sont encore les paroisses où le Tiers-Ordre est inconnu : nombreuses où il est peu en honneur. Pourtant, le Curé d'Ars voyait en lui le providentiel moyen de christianiser notre siècle mauvais !

Voici le texte officiel du Rapport :

Révérendissime Père,

Sur le point de laisser en d'autres mains la charge de Commissaire du Tiers-Ordre, je n'ai rien plus à cœur que d'offrir en son entier l'état du Tiers-Ordre au Canada.

Je n'ai rien négligé pour qu'il soit conforme de tout point à la vérité. Profitant de l'heureuse opportunité du III^e centenaire de l'arrivée de nos Pères au Canada en 1615, j'ai adressé des lettres à tous les Curés ou Directeurs de nos Fraternités, afin d'en recevoir les documents exacts. 350 réponses me sont ainsi parvenues. Je me suis également servi des rapports des PP. Visiteurs; je puis de la sorte établir et vous donner le rapport suivant. Mais je ne puis omettre de vous dire qu'il y a probablement 10,000 Tertiaires (et peut-être plus) qui sont fils du Séraphique Père par le III^e Ordre, et que je ne connais pas. Ainsi dans les pages suivantes, je ne vous rapporte que le *minimum*.

Il y a au Canada 5 gardiennats : a) celui de Québec, b) de Trois-Rivières, c) les deux de Montréal, d) celui du Nord-Ouest.

(A) QUÉBEC

(comprenant l'archidiocèse de Québec et les Trois diocèses de Rimouski, Chicoutimi et Labrador).

I. Québec

35 fraternités de Frères	467 Novices frères
35 " de Sœurs	1.289 " sœurs
8 " mixtes	3.600 Profès
	9.695 Professes
	380 Isolés
—	—
78	15.431

II. Rimouski.

72 Tertiaires isolés.

Les autres relèvent des RR. PP. Capucins.

III. Chicoutimi.

2 fraternités de Frères	39 Novices frères
2 " de Sœurs	81 " sœurs
2 " mixtes	197 Profès
	475 Professes
	72 Isolés
—	—
6	864

(B) TROIS-RIVIÈRES

(comprenant les diocèses de Trois-Rivières et Nicolet).

I. Trois-Rivières

13 fraternités de Frères	532 Novices frères
14 " de Sœurs	1.055 " sœurs
21 " mixtes	1.572 Profès
	5.424 Professes
	110 Isolés
—	—
48	8.693

4 fr
4
3

11

deux g
et con
III. di
V. de
anglai

5 fra
6

11

18 frat
19
20
2

59

II. Nicolet

4 fraternités de Frères	83 Novices frères
4 " de Sœurs	206 " sœurs
3 " mixtes	145 Profès
—	1.145 Professes
—	57 Isolés
11	1.736

(C) MONTRÉAL

deux gardiennats jusqu'ici indivis en ce qui concerne le T.-O. et comprenant : I. la ville de Montréal ; II. l'archidiocèse ; III. diocèse de Saint-Hyacinthe ; IV. celui de Sherbrooke ; V. de Valleyfield ; VI. diocèse de Joliette. VII. Canadiens-anglais ; VIII. Franco-américains des Etats-Unis ;

I. Ville de Montréal

5 fraternités de Frères	195 Novices frères
6 " de Sœurs	229 " sœurs
—	1.880 Profès
—	3.988 Professes
11	5.292

II. Archidiocèse

18 fraternités de Frères	135 Novices frères
19 " de Sœurs	324 " sœurs
20 " mixtes	1.146 Profès
2 " délaissées	4.008 Professes
—	355 Isolés
59	5.968

III. *Saint-Hyacinthe*

7 fraternités de Frères	102 Novices frères
7 " de Sœurs	308 " sœurs
4 " mixtes	430 Profès
—	2.001 Professes
—	242 Isolés
18	3.083

IV. *Sherbrooke*

7 fraternités de Frères	57 Novices frères
7 " de Sœurs	162 " sœurs
1 " mixte	333 Profès
—	851 Professes
—	81 Isolés
15	1.484

V. *Valleyfield*

4 fraternités de Frères	68 Novices frères
4 " de Sœurs	146 " sœurs
2 " mixtes	188 Profès
—	609 Professes
—	65 Isolés
10	1.076

VI. *Joliette*

8 fraternités de Frères	159 Novices frères
8 " de sœurs	346 " sœurs
6 " mixtes	868 Profès
—	1.946 Professes
—	293 Isolés
22	3.612



R. P. JEAN-BAPTISTE
FR. (R. P.) ANGE-MARIE

R. M. U. LECIERC

R. P. OTHON

FR. FLORIAN

1 f
4

5

8 f
16
16
7

25

1 fr

En
suival
Frate

Novic
"
"
"

VII. *Anglais*

1 fraternité de Frères	20 Novices frères
4 " de Sœurs	35 " sœurs
	130 Profès
	690 Professes
	600 Isolés
—	—
5	1.475

VIII. *Franco-américains*

8 fraternités de Frères	116 Novices frères
16 " de Sœurs	324 " "
16 " de Sœurs	324 " sœurs
7 " mixtes	911 Profès
	4.414 Professes
	689 Isolés
—	—
25	6.454

(D) NORD-OUEST

1 fraternité mixte	3 Novices frères
	6 Novices sœurs
	9 Profès
	24 Professes
	—
	42

En récapitulant ces chiffres, on obtient le tableau plus clair suivants :

Fraternités de Frères	112
" Sœurs	120
" mixtes	77
Novices frères	1.976
" sœurs	4.511
" Profès	11.509
" Professes	35.250
Isolés	3.016

Donc 56.272 Tertiaires me sont connus. Et en supposant 5 ou 6 mille Tertiaires isolés, il y a au Canada environ 65.000 Tertiaires.

Je ne puis pas omettre de vous dire ici, Révérendissime Père, tout ce qu'a fait et fait encore dans son diocèse de Trois-Rivières, pour le Tiers-Ordre, l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur F.-X. Cloutier, évêque. Suivant l'esprit de notre Saint Père Léon XIII, d'heureuse mémoire, il favorise le Tiers-Ordre, donne ordre à chaque curé d'établir et de développer les fraternités Séraphiques ; il lance fréquemment sur ce sujet des lettres pastorales, en particulier chaque année, au mois de janvier, il envoie des plans d'instructions facilitant aux Directeurs la tenue efficace de la réunion mensuelle du Tiers-Ordre.

Le zèle d'un si excellent Prélat a donné depuis plusieurs années des fruits abondants, et fort suaves pour le Cœur Sacré du Christ Jésus. Et, proportion gardée, vu la population (94.562 âmes), et le nombre de paroisses (50), le diocèse de Trois-Rivières vient en 1er rang, car il a 48 fraternités et 8.693 Tertiaires.

En terminant, je sollicite de votre Paternité Révérendissime pour les Tertiaires Canadiens et pour moi la bénédiction séraphique.

Montréal, 10 avril 1915.

FR. GERMAIN-MARIE, O. F. M.

Com. du Tiers-Ordre.

FRANÇOIS d'Assise, fondateur des Ordres mendiants, fit faire en vertu de cette institution, un pas considérable à l'Évangile et qu'on n'a pas assez remarqué. Il acheva d'introduire le peuple dans la religion. En revêtant le pauvre d'une robe de moine, il força le monde à la charité, il releva le mendiant aux yeux du riche, et dans une milice chrétienne prolétaire, il établit le modèle de cette fraternité des hommes que Jésus avait prêchée, fraternité qui sera l'accomplissement de cette partie politique du Christianisme, non encore développée, et sans laquelle il n'y aura jamais de liberté et de justice complète sur la terre.

Q
C

Ap
Qu
Et
Qu
Il
La

Le
Du
Ro
Et
Ce
Av
Pu
A
Et
Ils

Tit
Au
Le
Ro
Ils
L'é
Tel
Le

Les Apotres



Champlain, dès son retour à la Nouvelle-France,
Y voulut entraîner des hérauts de la Croix :
Fondateur, il savait bâtir en assurance,
Sur un sol où Dieu même affermirait ses droits ;

Apôtre, il n'aspirait à conquérir la terre
Que pour y divulguer la grâce du Calvaire ;
Et plein de la terreur du jugement divin
Qui trouva des impurs parmi les anges même,
Il se conciliait pour son heure suprême
La faveur de Celui qu'on ne sert pas en vain.

Les besoins qu'éprouvait alors la colonie,
Du hardi capitaine avaient dicté le choix :
Rome avait secondé les plans de son génie
Et commis cette vigne aux fils de Saint François.
Ces moines, de Colomb, tête en travail d'un monde,
Avaient seuls vu, jadis, la sagesse féconde ;
Puis, mendiants assis dans le conseil des rois,
A ses plans obtenu les honneurs de l'étude ;
Et bientôt abordant une autre latitude,
Ils pouvaient y bénir une première croix.

Titre plus grand d'ailleurs à prêcher l'Évangile,
Au peuple sans passé qu'établissait Champlain,
Le sang de leurs martyrs, comme une onde fertile,
Roulait ses flots de Marakieh à Sakhalin.
Ils joignaient au renom des écoles savantes,
L'éclat que la vertu jette aux âmes ferventes.
Tel était le renfort qu'amenait sur sa nef
Le marin Saintongeois : ces moines ont fait preuve

Que Dieu les conduisit aux bords de notre fleuve,
En donnant au pays pour patron Saint Joseph.

Le Dieu bon qu'honorait leur patient courage,
Des Récollets bénit les travaux... jusqu'au jour
Où l'Anglais conquérant de leur zèle eut ombrage,
Et ne leur laissa rien que l'espoir du retour.
Mais quand l'envahisseur, cédant à la justice,
A la France eut rendu sa conquête factice ;
Quand retrouvant enfin sa force avec la paix,
Le libre Canada put rentrer dans l'arène
Des peuples glorieux... la race franciscaine
Reprit en même temps son rôle et ses bienfaits.

(Chants séculaires)



de
 L
 que
 prim
 Se
 té d
 tres
 succé
 sa co
 le te
 En
 longt
 ment
 missi
 çois
 Deny
 Les
 reçus
 cesseu
 les p
 quitté
 Rouen
 Ils
 Jean
 Duple

Le Troisième Centenaire

de l'établissement de la Foi au Canada

Son objet. Sa célébration

L'ILLUSTRE Samuel Champlain avait fondé Québec en 1608 et, ce faisant, son ambition avait été "de jeter les fondements d'un édifice perpétuel, tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français," ainsi qu'il s'exprime lui-même.

Ses nobles desseins furent contrariés par la cupidité de quelques-uns, par l'inconduite de plusieurs autres. Mais ces obstacles, en retardant pour l'heure les succès de ses efforts, n'affaiblirent ni son courage, ni sa constance. Il avait foi dans l'avenir de son œuvre, le temps lui donnerait raison.

En 1614 Champlain ne crut pas devoir attendre plus longtemps pour donner à la colonie naissante un élément indispensable de stabilité et de prospérité : des missionnaires. Il les demanda à l'Ordre de saint François d'Assise, et les Récollets de la Province de Saint-Denys ou de Paris répondirent à son appel.

Les préparatifs terminés, munis de très amples pouvoirs reçus de Rome, soutenus par les encouragements du successeur de Pierre et du Nonce apostolique en France, les premiers apôtres de l'Église catholique au Canada quittèrent Paris le 15 mars 1615, se rendirent à pied à Rouen, puis à Honfleur où devait se faire l'embarquement.

Ils étaient au nombre de quatre : les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis. " Ces noms, dit un historien Canadien, méri-

tent d'être inscrits au frontispice de notre histoire."

Le 24 avril 1615, à bord du *Saint-Etienne*, nos premiers missionnaires firent voile vers l'Amérique, emportant au cœur l'espoir "de planter en ces lieux, dit Champlain, l'étendard de Jésus-Christ, avec une délibération de vivre et de mourir pour son Nom, s'il était nécessaire."

La navigation fut heureuse ; un mois après, le 25 mai 1615, ils arrivaient à Tadoussac et quelques jours plus tard à Québec.

Pour la première fois, depuis l'établissement de la colonie, le 24 juin 1615, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, qui devait dans la suite devenir la fête patronale des Canadiens-Français, l'auguste sacrifice de la messe fut célébré sur l'île de Montréal, tandis que s'édifiait à Québec la première église, construite en Canada et que le Sauveur du monde inaugurerait sur la terre canadienne son règne d'amour et de silence dans le tabernacle humble et pauvre de cette même église.

En cette même année 1615, fut fondée la mission huronne par le Récollet Joseph Le Caron qui, en juillet 1615, le premier parmi les Européens, parvint jusqu'aux grands lacs et séjourna près d'un an parmi les Hurons.

C'est ainsi que l'Eglise catholique inaugura en 1615, par le ministère des Récollets, l'ère des miséricordes de Dieu sur le Canada.

Il est glorieux pour les enfants de saint François d'Assise d'avoir été choisis pour être, ainsi que l'a écrit son Eminence le Cardinal Bégin, "les instruments dont Dieu s'est servi pour inaugurer en notre pays le culte catholique et diriger les premiers pas de notre Eglise naissante."

Premiers ouvriers apostoliques envoyés par le Vicaire de Jésus-Christ pour défricher cette portion de la vigne

du
cett
leur
dev
et à
la p
les r
pied
mièr
leurs
Ils
habi
frirer
sorte
gner
franc
foi e
des k
Air
Apos
sation
de sa
mérit
souffle
Jean
les gu
sante
sauva
Aux
en 161
du Sa
apport
religion
les pre

du Seigneur, les Récollets n'épargnèrent, pour réaliser cette mission glorieuse mais difficile, ni leurs sueurs, ni leurs forces, ni leur sang, ni leur vie ; ils ne reculèrent devant aucun labeur ; ils se vouèrent à des privations et à des fatigues incroyables ; ils partagèrent gaiement la pauvreté des premiers colons, les soutinrent dans les rudes combats de la vie, plaidèrent leur cause jusqu'au pied du trône de Louis XIII, sanctifièrent leurs premières joies, bénirent leurs premières unions, consolèrent leurs premiers deuils.

Ils suivirent les enfants des bois dans leur vie errante, habitèrent leur tente, mangèrent leur *sagamité*, souffrirent avec eux la faim, le froid, se firent en quelque sorte semblables à ces pauvres Sauvages pour les gagner à Jésus-Christ. Ils ouvrirent ainsi, au prix de souffrances inouïes, de leur vie même, les voies par où la foi et la civilisation iraient jusqu'au cœur des peuplades barbares de ce continent.

Ainsi que l'a dit Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique : " Dans l'œuvre gigantesque d'évangélisation qui commençait au mois de juin 1615, les Fils de saint François, les premiers, ont eu l'honneur et le mérite d'apporter le secours de leur grande vertu. Le souffle séraphique qui animait les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau et Joseph Le Caron, leur a donné d'être les guides spirituels des fondateurs de la colonie naissante et les premiers missionnaires parmi les tribus sauvages. "

Aux Récollets appartient donc l'honneur d'avoir, en 1615, inauguré dans la colonie française, sur les bords du Saint-Laurent, l'exercice du culte catholique, d'avoir apporté aux premiers colons français les secours de la religion et d'avoir fait briller parmi les tribus sauvages les premiers rayons de la vérité.

Troisième centenaire Sa célébration

Trois cents ans sont passés depuis ces grands événements. 1915, en terminant ce cycle glorieux, nous incite à nous souvenir et nous dicte l'impérieux devoir de la reconnaissance que nous devons à Dieu pour le bienfait gratuit de la foi et aux premiers missionnaires qui ont implanté cette foi dans nos contrées.

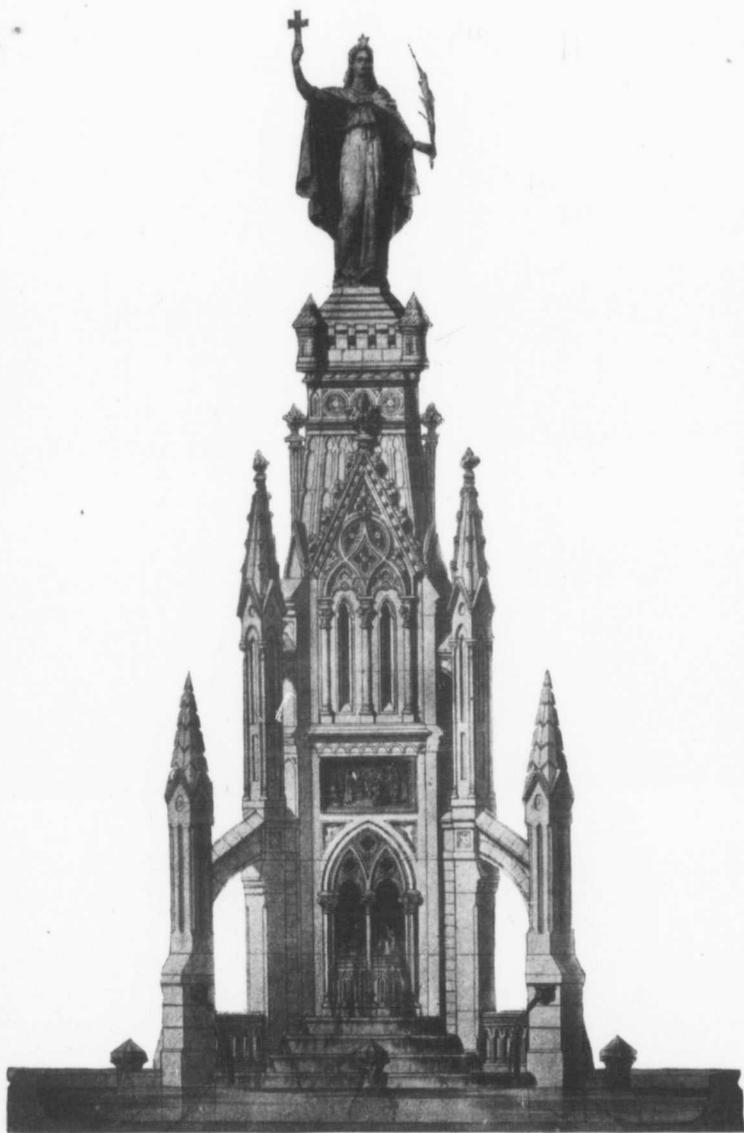
1915 nous rappelle l'année 1615 qui vit arriver sur nos rives Laurentiennes les Récollets, nos premiers missionnaires, envoyés par le Pape Paul V pour répandre la foi dans ces contrées et y établir officiellement l'Eglise catholique.

La célébration d'un tel anniversaire non seulement est de haute convenance, mais elle s'impose impérieusement.

Les grands faits de notre histoire, de notre vie catholique et nationale, forment un héritage sacré et glorieux dont il faut savoir en toute occasion être fier, dont il faut savoir aussi tirer parti pour entretenir et fortifier dans l'âme canadienne le sens catholique qui la distingue.

Et puisque nous avons célébré, en 1908, la mémoire impérissable du père de la patrie canadienne, pouvons-nous ne pas glorifier ceux qui ont donné à son œuvre cet élément de vitalité merveilleuse, la foi catholique ?

La grande ambition de Champlain fut de "jeter les fondements d'un édifice perpétuel tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français." En 1908 nous avons célébré surtout la fondation de l' "édifice



LE MONUMENT DE LA FOI

per
nou
tuel

E

en
de
jetè
fonce
dier
est
neul

L

l'he
fait
de s
besc
de s

V

de
se
gieu
bere
haut
nal
dont
dign

C

teme
gué
au C
qui
trois
pays
rega

perpétuel " pour la renommée de la France ; en 1915, nous devons célébrer la fondation de l' " édifice perpétuel " " pour la gloire de Dieu. "

Enfin, c'est un devoir pour nous de nous souvenir, en ce troisième centenaire, de ces vaillants apôtres, de ces ouvriers choisis par la Providence, qui, en 1615, jetèrent, au prix de travaux pénibles et obscurs, les fondements de cet édifice qui s'appelle l'Eglise canadienne. Les premiers ils furent à la peine, le moment est venu de les inscrire officiellement au tableau d'honneur de nos gloires nationales.

Le Canada ne veut pas méconnaître le devoir de l'heure présente. Il comprend trop la grandeur du bienfait reçu, il connaît trop le dévouement et l'héroïsme de ses premiers missionnaires pour ne pas éprouver le besoin de dire à Dieu sa vive gratitude, aux pionniers de sa foi son admiration et sa reconnaissance.

Voilà pourquoi il est question, un peu partout, de notre glorieux tri-centenaire ; voilà pourquoi il se prépare un peu partout des démonstrations religieuses et patriotiques. Voilà pourquoi surtout, au berceau de notre foi, à Québec, il a été formé sous le haut et distingué patronage de Son Eminence le Cardinal Bégin un Comité de citoyens, prêtres et laïques, dont la mission est de préparer des fêtes générales aussi dignes que possible de nos grands anniversaires.

Ce Comité a reçu la bénédiction et l'approbation hautement appréciée de Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique. Son Excellence a, dès le début, écrit au Comité : " Je vous félicite de la haute inspiration qui vous porte à commémorer très solennellement le troisième centenaire de l'établissement de la Foi en ce pays ; car, cet événement, de proportions si modestes aux regards des hommes, a cependant exercé une influence

capitale sur les destinées des peuples de l'Amérique du Nord... Il est donc vraiment juste de rendre grâces à Dieu pour tant de bienfaits accordés au labeur des ouvriers apostoliques en ce pays."

Son Eminence le Cardinal Bégin a aussi adressé à l'honorable Sir A. B. Routhier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Président du Comité, de très vives félicitations. "Vous vous préparez à célébrer dans le cours de cette année le troisième centenaire de l'établissement de la Foi et de l'Eglise catholique au Canada... Vous voulez donner à notre peuple fidèle l'occasion de remplir envers Dieu l'impérieux devoir de la reconnaissance pour l'inappréciable bienfait de la foi; vous voulez glorifier, et à juste titre, les Fils de saint François d'Assise, qui furent les instruments dont Dieu se servit pour inaugurer en notre pays le culte catholique et diriger les premiers pas de notre Eglise naissante... Je ne puis que bénir et encourager cette noble, chrétienne et patriotique initiative de votre Comité d'organisation."

Sans doute nous sommes dans un temps de calamités. L'Europe est bouleversée par une horrible guerre. Mais la vue ou le souvenir des maux qui désolent le Vieux Monde doit rendre plus saillant le fait très important que le Canada jouit chez lui de la paix depuis cent ans et que surtout il vit de la vérité pleine et entière depuis trois cents ans. Aussi, fait observer Son Eminence le Cardinal Bégin, "la rencontre de tels événements doit nous faire estimer davantage la grandeur des bienfaits reçus et nous rendre plus pressant le besoin d'en remercier le divin Maître publiquement et du fond de nos cœurs."

Nos vénérés Evêques félicitent eux aussi le Comité des fêtes du Troisième Centenaire de l'établisse-

men
ce t
tion
nos
tude
pays
Mon
batic
M
cons
tholi
que
mon
enco
des
Cana
naire
dans
vient
faits
"C
seme
Mgr l
est u
n'y a
blant
à sec
lennit
fait s
en 19
nous
distar
amou
natio

ment de la foi. D'après Mgr Bruchési, la solennité de ce tri-centenaire "sera un hommage de juste admiration rendu par le peuple canadien au zèle héroïque de nos premiers missionnaires. Ce sera aussi un acte de gratitude envers Dieu qui a tant fait pour notre bien-aimé pays." Pour ces motifs, le distingué Archevêque de Montréal donne au Comité sa "très cordiale approbation."

Mgr Bernard estime que le but visé par le Comité constitue "un projet qui réjouira tous les cœurs catholiques et canadiens. Aussi, ajoute le digne Evêque de Saint-Hyacinthe, suis-je heureux de lui donner mon approbation la plus entière et mes plus chaleureux encouragements. Commémorer, en effet, par de grandes fêtes, l'établissement de la religion catholique au Canada, le zèle et l'héroïsme de nos premiers missionnaires, la constance trois fois séculaire de notre peuple dans la vraie foi, c'est remercier Dieu comme il convient de l'ineestimable don qu'il nous a fait et des bienfaits sans nombre dont il nous a comblés."

"Célébrer l'anniversaire trois fois séculaire de l'établissement de la foi chrétienne en ce pays, écrit de son côté Mgr l'Evêque des Trois-Rivières au Président du Comité, est une idée à la fois religieuse et patriotique. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que, malgré les troublants événements du jour, on s'apprête de tous côtés à seconder votre généreux projet, et à donner à ces solennités le lustre convenable. Ce troisième centenaire fait suite à celui de la fondation de la colonie, célébré en 1908 ; il en est le complément obligé... Pourrions-nous n'être pas réjouis de ce que, à trois cents ans de distance, nos regards et nos cœurs soient ramenés avec amour à cette source si noble et si pure de notre vie nationale ?"

Mgr Labrecque, Evêque de Chicoutimi, affirme que "c'est un devoir pour les catholiques du Canada de faire monter, très solennel, l'hymne de la reconnaissance, vers Dieu, auteur de tout bien, et c'est avec raison, ajoute Sa Grandeur, que vous avez formé le projet d'organiser des fêtes à Québec, berceau de notre foi au Canada."

Mgr Brunet, Evêque de Mont-Laurier, tient "à adresser un mot d'adhésion au projet de ces fêtes" du Troisième Centenaire et "leur souhaite tout le succès et l'éclat possible."

Le Métropolitain de Saint-Boniface trouve que le Comité du Troisième Centenaire poursuit "une grande œuvre de foi et de patriotisme." Sa Grandeur félicite le Comité "de la promouvoir avec tant de zèle."

Mgr Gauthier, Archevêque d'Ottawa, Mgr Legal, Archevêque d'Edmonton, Mgr Brunault, Evêque de Nicolet, ont eux aussi adressé au Comité la plus entière approbation et leurs précieux encouragements.

A la suite de nos évêques, d'autres dignitaires ecclésiastiques, des prêtres, des religieux, des religieuses, des citoyens de toutes les classes de la société, fraternisent dans les mêmes sentiments d'une adhésion pleine et entière au projet du Comité.

Il n'y a pas lieu d'être surpris d'entendre toutes ces voix redire les mêmes paroles d'approbations, de félicitations et d'encouragements; le contraire étonnerait plutôt, car l'importance extrême du tri-centenaire éclate aux yeux de tous. Aussi *L'Action-Sociale* a pu dire avec raison: "Le Troisième Centenaire de l'établissement de la Foi au Canada est le plus glorieux anniversaire que les Canadiens-Français pouvaient célébrer."

Le
berce
par l
" J
toliq
péris
Laur
redira
histoi
velle-
d'un
rêts
tions.
a veil
et qu
heure
" C
et sor
en l'h
Son
nume
de l'no
glise e
tife, V
D'aj
" reste
nos pr
de la f
preuve
nos riv

Le monument commémoratif

Le projet d'ériger un monument commémoratif au berceau de la foi canadienne, a été béni et approuvé par les plus hautes autorités de l'Eglise au Canada.

“ Il est utile, a écrit Son Excellence le Délégué Apostolique, de transmettre à la postérité un souvenir impérissable de la naissance de l'Eglise au bord du Saint-Laurent... par un monument où le grand art religieux redira..., dans un langage compris de tous, l'héroïque histoire de la propagation de l'Evangile dans la Nouvelle-France. Ce sera comme une évocation permanente d'un passé de gloire qui servira dans l'avenir les intérêts de la foi catholique au sein de nos fidèles populations. Ce monument publiera la charité de l'Eglise qui a veillé sur le berceau de la “ noble nation canadienne ” et qui n'a cessé de la protéger avec amour dans son heureux développement à travers les âges... ”

“ C'est donc avec bonheur que je bénis le Comité et son projet d'un monument qui sera érigé à Québec en l'honneur des premiers missionnaires Récollets. ”

Son Eminence le Cardinal Bégin affirme que “ le monument projeté sera un témoignage public et durable de notre irrévocable attachement à la doctrine de l'Eglise et de notre entière soumission au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ. ”

D'après Mgr l'Evêque de Chicoutimi, le monument “ restera comme un témoignage de gratitude envers nos premiers missionnaires. Il sera un perpétuel témoin de la foi vive de notre peuple et demeurera comme une preuve tangible du courage héroïque qui fit briller sur nos rives les lumières de la foi. ”

Mgr Bernard appelle ce monument : " l'ex-voto national. " Ce monument " dira à Dieu notre reconnaissance. Il dira à notre peuple combien Dieu a été bon de nous donner ce trésor incomparable de la foi. . . Il appellera sur notre peuple les bénédictions fécondes qui nous aideront à continuer le bon combat de la foi. C'est donc de tout cœur, ajoute Sa Grandeur, que je loue votre projet et que je le bénis. "

Ce monument " sera, écrit Mgr l'Évêque des Trois-Rivières, une légitime reconnaissance et une garantie de plus de la pérennité du souvenir et de l'efficacité de l'exemple. " Et Mgr l'Évêque de Nicolet ajoute : " Je bénis votre projet d'un monument. Faites-le digne du grand bienfait qu'il symbolisera et de nos premiers missionnaires dont il perpétuera le souvenir et dont il glorifiera les travaux, le courage, le dévouement et la vertu. "

" Elevé dans un élan général de foi pour être une manifestation publique, une attestation solennelle de notre croyance et une expression forte et durable de notre reconnaissance envers Dieu et nos premiers missionnaires, ce monument redira à nos chrétiens de demain que nous avons gardé le dépôt de la foi qui nous a été légué par nos aïeux depuis trois cents ans et qu'à leur tour ils devront jalousement garder, s'ils ne veulent pas déroger aux plus nobles traditions de leur race. "

Sur ce monument, qu'il convient d'ériger à Québec, parce que cette ville a été le berceau de notre foi, et que dans cette cité les Récollets dressèrent leur tente en 1615, donnons quelques détails de nature à en faire mieux apprécier la beauté en permettant d'en mieux saisir l'ensemble.

Le monument est en granit et en bronze. Il mesure 32 pieds de haut et forme une belle fontaine de place publique en style gothique. Les quatre faces du monu-

ment
tre p
gargo
de tr

Les
lastre
forts,
par u

De
la mê
gante
coniqu
tombe
bassin
sin pr

Sur
lique

A NOS

DE
JOS

Les
bas-reli
à Québ
Dolbea
de Qu

Le d
se déro
premièr

ment sont semblables pour la partie en granit. Les quatre piliers ou contreforts sont ornés chacun de deux gargouilles déversant l'eau dans un bassin ayant près de trente pieds de diamètre.

Les quatre côtés du monument sont flanqués de pilastres qui, à la hauteur de l'arc-boutant des contreforts, se dégagent légèrement pour se terminer enfin par une pyramide surmontée d'un fleuron.

De l'intérieur du monument, par l'ouverture cintrée, la même sur les quatre faces, et qu'une colonnette élégante divise en deux, l'eau jaillit d'un rocher de forme conique, glisse d'abord sur les parois de ce rocher, retombe ensuite de cascade en cascade dans les petits bassins, surperposés les uns aux autres, jusqu'au bassin principal.

Sur la première face du monument, une plaque métallique porte l'inscription suivante :

1615 — 1915

A NOS PREMIERS MISSIONNAIRES LES RÉCOLLETS

DENYS JAMET
JOSEPH LE CARON

JEAN DOLBEAU
PACIFIQUE DUPLESSIS

LES CANADIENS RECONNAISSANTS.

Les trois autres côtés du monument sont ornés de bas-reliefs intéressants. Le premier représente l'arrivée à Québec, le 2 juin 1615, avec Champlain, du Père Jean Dolbeau, que l'on a appelé avec raison le premier curé de Québec.

Le deuxième relief rappelle la scène grandiose qui se déroula, le 24 juin 1615, dans l'île de Montréal : la première messe dite par les Récollets sur les bords de

la rivière des Prairies. Le Père Jamet officiait, assisté du Père LeCaron ; s'y trouvaient Champlain, du Pont-Gravé, quelques autres Français et des Sauvages émerveillés.

Le troisième bas-relief nous montre le Père Joseph LeCaron au pays des Hurons, ouvrant parmi ces Sauvages l'ère de l'évangélisation et fondant la mission huronne.

Le monument est surmonté d'une statue symbolique représentant la foi. D'une main, elle présente la croix, de l'autre une palme. La croix, pour le chrétien, est le signe du combat et de la victoire. La palme est le symbole de la récompense octroyée par le juste juge aux peuples comme aux individus fidèles à leur foi.

Au jour de l'inauguration, en septembre prochain, il importe qu'on puisse dire que ce monument est bien l'ex-voto national ; il le sera si tous savent faire leur devoir en participant à son érection par une modeste obole.

Et alors, au jour convenu, sous un ciel radieux, le monument de granit et de bronze, ex-voto vraiment national, apparaîtra aux yeux de la multitude accourue de toutes parts ; et devant ce monument, évocateur puissant de sa fidélité trois fois séculaire à son Dieu, notre peuple tout entier chantera l'hymne de la reconnaissance, acclamera ses premiers missionnaires les Récollets et trouvera, dans ces fêtes du souvenir reconnaissant, des énergies nouvelles pour continuer les combats de la foi.

Tandis que le Canada redira les triomphes de sa foi séculaire, l'Europe, espérons-le, célébrera le triomphe de la justice ; l'ange de la paix chassera les horreurs de la guerre, sèchera les larmes de tant d'affligés, et ramènera la joie et le bonheur, la prospérité et la vie.

